

# Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

## Vendredi 7 mars 2025

**Date de convocation :** 1<sup>er</sup> mars 2025

**Etaient présents :** MM. et Mmes B. Cavet, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, X. Hein, J-P Huet, P. Le Guellec.

**Était excusée :** Mme A. Debeugny.

Le quorum étant constaté, la séance du 7 mars 2025 est ouverte à 20 h 55, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

### Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 4 avril 2025.
- Le réseau Elues Locales organise avec le soutien du Conseil Départemental, la journée des Femmes Elues de la Somme le vendredi 25 avril.
- Le collège Jacques Brel de Villers-Bretonneux organise une soirée Portes Ouvertes le vendredi 14 mars de 17h à 20h.
- Le séminaire annuel des correspondants Défense de l'arrondissement d'Amiens aura lieu le mercredi 19 mars à Villers-Bretonneux. M. Jean-Pierre Huet y assistera.

### Travaux des commissions :

#### *Administration générale, finances, éducation*

- Le comité syndical des Alençons a eu lieu le jeudi 27 février.
- Après les réparations effectuées sur le véhicule de la mairie, le contrôle technique a été validé.
- M. le Maire donne lecture d'un courrier d'un habitant de la commune sollicitant une scolarisation extérieure. L'imprimé demandant cette dérogation est validé par le conseil, et sera transmis à la commune de Villers Bretonneux.
- M. le Maire explique le dispositif « Soutien financier aux événements culturels sur le territoire intercommunal » proposé par la Communauté de Communes du Val de Somme. Après cette présentation le CM autorise (8 pour) M. le Maire à solliciter une subvention d'équilibre à la CCVS, pour le Festival de musique « Enzic Day », proposé par Cachy Animation le 6 septembre 2025.
- Suite au versement de la subvention 2024 de la CCVS (soutien financier aux événements culturels sur le territoire intercommunal), le CM décide (8 pour) de reverser à l'association Cachy Animation la somme de 1000 € pour l'organisation de l'Enzic Day du 13 septembre 2024.
- Un conseil d'école aura lieu le 25 mars.
- M. le Maire informe le CM que le SIEP du Santerre a fait parvenir un remboursement d'un trop perçu. Après en avoir délibéré le CM accepte (8 pour) le chèque d'un montant de 5,78 €.
- Le CM décide (8 pour) de verser une subvention de 100 € au Souvenir français pour 2025.
- La commission communale des impôts directs se réunira le 5 avril 2025 à 11h.

#### *Commission Communale d'Actions Sociales*

- M. Le Guellec et M. Huet ont participé à l'assemblée générale du Souvenir Français le samedi 22 février à Henencourt.

#### *Communication, Relation, Loisirs*

- Mme Dumortier se charge de faire un complément de vaisselle pour la salle des fêtes.

- Une cérémonie locale sera organisée le 25 avril jour de l'Anzac, avec la participation des enfants de l'école de Cachy et d'un groupe d'élèves d'une école australienne.
- Concernant la cérémonie du 8 mai, le rendez-vous est fixé à 11 h au monument.
- Le prochain Cachy Infos sortira le 18 mars. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. M. Cavet se charge de rédiger l'éditorial. La commission se réunira le 18 mars pour la relecture.

### ***Environnement, Cadre de vie***

- L'opération Hauts de France Propres aura lieu le 15 mars 2025 à Cachy. Rendez-vous à partir de 9h30 à la mairie.
- Mme Dumortier présente un devis pour acheter des vêtements de travail aux employés communaux. Celui-ci est validé par le CM. Mme Dumortier se charge de passer commande auprès de la société Direct de Villers Bretonneux.

### ***Urbanisme***

- Le Conseil Départemental nous informe qu'il va implanter des panneaux « Réseau Points Nœuds » sur l'ensemble du territoire, afin de développer le tourisme dans le département. Deux emplacements sont prévus à Cachy.
- Le comité syndical du SIEP du Santerre se tiendra le 31 mars.
- Le Conseil Départemental autorise la SCEA Deleau à réaliser des travaux sur le domaine public départemental hors agglomération, sur les territoires des communes de Cachy et Domart-sur-la-Luce pour la pose d'une canalisation souterraine d'irrigation.
- Suite aux dégradations sur le compteur, la SICAE souhaite intervenir prenant à sa charge une partie des travaux. Un nouveau devis sera demandé.
- M. le Maire donne lecture du courrier de M. Duigou et Mme Reusse demandant l'aménagement du trottoir communal en place de stationnement. Ces travaux seront réalisés par M. Duigou. Le CM émet un avis favorable. Un courrier précisant les modalités leur sera communiqué.
- La SNCF informe la commune que des travaux aux abords des voies ferrées vont être effectués (végétation).

### **Communauté de Communes du Val de Somme**

- Des malfaçons ayant été constatées sur le VC 3 (chemin des peupliers), l'entreprise IREM interviendra prochainement pour remettre en état les bordures.
- Concernant le RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal, un registre de concertation a été déposé à la mairie, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes du Val de Somme. Vous êtes invités à venir y écrire vos observations, avis et suggestions, aux horaires d'ouverture de la mairie et de la Communauté de Communes du Val de Somme. Il est possible de faire part des observations à cette adresse dédiée : [rlpi@valdesomme.com](mailto:rlpi@valdesomme.com)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec